



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

Créer, consolider et sécuriser l'emploi sur nos territoires avec les Pôles territoriaux de coopération économique

Appel à manifestation d'intérêt pour le lancement d'une communauté
apprenante « PTCE Emploi et sécurisation des parcours
socio-professionnels »

La démarche collective PTCE animée par le Labo de l'ESS et réunissant COORACE, CN CRES, RTES et MES porte depuis 2010 la proposition de soutenir les **Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)**, dynamiques de coopération et d'innovation au service d'un développement économique, solidaire et durable des territoires, comme un modèle de « sortie de crise ». Par leur ancrage territorial, leur capacité à consolider et à reprendre des activités économiques et leur potentiel d'innovation s'appuyant sur le principe de coopération, les PTCE constituent de nouveaux modèles socio-économiques prometteurs pour générer des emplois durables dans les territoires et sécuriser les parcours de vie socio-professionnels de leurs habitants.

Dans un contexte économique et social marqué par un chômage structurel considérable et dévastateur et par une augmentation forte de la précarité dans l'emploi, les PTCE ont vocation à inventer et stabiliser des réponses pour créer et consolider l'emploi sur les territoires, ainsi que pour sécuriser les parcours de vie des personnes. L'appel à projets interministériel « soutien à la dynamique des PTCE » lancé le 15 juillet 2013 a d'ailleurs montré une grande attente des pouvoirs publics à l'égard du potentiel de création ou de consolidation d'emplois mis en avant par les initiatives candidates.

En effet, un PTCE est à la fois un rassemblement d'employeurs, un potentiel de création et de consolidation d'emplois à travers l'animation territoriale et les activités qu'il porte, mais constitue également une dynamique de coopération vectrice d'opportunités de sécurisation des trajectoires de vie socio professionnelle sur le territoire. Dans un contexte d'instabilité et de précarité accrue sur le marché du travail, l'apport qualitatif des PTCE peut en effet être majeur pour rétablir des éléments de continuité relatifs aux emplois, aux revenus, aux droits, pour développer des possibilités de mobilité ascendante, de qualification ou encore d'amélioration des conditions de travail en articulation avec les conditions de vie.

Afin de caractériser, approfondir et soutenir les réponses structurantes apportées par les PTCE en faveur de l'emploi sur les territoires, COORACE, avec la participation du PTCE Sud Aquitaine, lance un **appel à manifestation d'intérêt en vue d'initier en 2015 une communauté apprenante « PTCE Emploi et Sécurisation des parcours »**.

CHOMAGE, INSTABILITE ET PRECARITE DE L'EMPLOI : DES DEFIS MAJEURS A RELEVER SUR NOS TERRITOIRES

Depuis la seconde moitié des années 1970, le niveau de chômage structurellement élevé est une caractéristique majeure du marché du travail français. Il atteint aujourd'hui près de 11% de la population active, sans perspective de décrue à court terme.

Ce chômage touche tout particulièrement les jeunes et avec eux l'avenir de nos territoires. Les 15-24 ans sont sur représentés dans les secteurs et statuts d'emplois les plus exposés aux fluctuations conjoncturelles (intérim notamment). L'impact du chômage sur les actifs est également plus fort pour les actifs les moins qualifiés et pour les femmes, ce qui contribue à accroître les inégalités entre catégories de population sur les territoires et entre territoires, en fonction de leurs potentiels de qualification et d'emplois¹.

A cette cause majeure d'exclusion durable de l'emploi, sont venues s'ajouter une instabilité et une précarisation grandissante de l'emploi. L'instabilité de l'emploi est marquée par la fréquence des changements d'emploi, par l'augmentation des transitions professionnelles induisant des risques d'exclusion accrus et des ruptures dans l'accès aux droits liés à l'emploi. La précarité dans l'emploi se manifeste par l'enfermement dans des emplois offrant peu de garantie d'obtenir ou de conserver un niveau de rémunération permettant d'être financièrement autonome engendrant une insécurité forte qui touche à toutes les dimensions de la vie d'une personne.

Le développement du temps partiel et des contrats courts au détriment des CDI à temps plein, principalement dans le secteur tertiaire, est une cause majeure de la précarisation du marché du travail. Le travail à temps partiel s'est ainsi tout particulièrement développé chez les femmes (80 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes). De même, un quart des jeunes actifs sont aujourd'hui en CDD ou contrat saisonnier. Il est d'autant plus inquiétant d'observer que ces d'emplois précaires tendent à devenir des formes d'emploi stables². Ces constats sont renforcés par une politique de l'emploi qui, depuis 2008, cible principalement les secteurs d'emploi à prédominance masculine³ et laisse à la marge le secteur tertiaire.

L'économie sociale et solidaire est elle-même profondément marquée par la précarité de l'emploi⁴. Ayant investi tout particulièrement le secteur tertiaire, on y retrouve la part importante des formes d'emploi dégradées de celui-ci. Ces emplois n'ont pas bénéficié d'un effort approfondi de valorisation par la mobilisation des partenaires sociaux (permettant d'aboutir à des conventions collectives, par exemple).

Chômage structurel, instabilité et précarité dans l'emploi interpellent les innovations organisationnelles initiées par l'ESS, telles que les PTCE, et invite à mesurer leur capacité à inventer et consolider des réponses pour l'emploi durable et la sécurisation des parcours sur les territoires.

¹ Pierre-Yves Cabannes, *Trois décennies d'évolution du marché du travail*, Dossier INSEE, Janvier 2014

² Françoise Milewski, Rapport « le travail à temps partiel », CESE, janvier 2014

³ Rapport Lemièrre « L'accès à l'emploi des femmes : Une question de politiques » Décembre 2013 ; Statistiques DARES relatives à l'IAE

⁴ Julien Maisonnasse, Ekaterina Melnik, Francesca Petrella, Nadine Richez-Battesti, *Quelle qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire ? Une perspective plurielle*, Décembre 2010.

ANCRAGE TERRITORIAL ET COOPERATION ECONOMIQUE : LES ATOUTS DES PTCE POUR CREER, CONSOLIDER ET SECURISER L'EMPLOI ?

Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) se définit comme « *un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable* ».

L'ancrage territorial et la coopération économique apparaissent comme les atouts clés des PTCE pour inventer et consolider des réponses aux questions d'emplois et de sécurisation des parcours sur les territoires. En quoi ces clefs d'entrée et principes d'action spécifiques permettent-ils aux PTCE, en fonction des secteurs d'activités diversifiés qu'ils investissent⁵, d'aborder différemment la question de l'emploi et de la sécurisation des parcours, d'innover dans les actions qu'ils proposent et d'ouvrir la voie à des apports concrets sur les territoires et plus largement ? La plus-value potentielle des PTCE semble par ailleurs devoir être abordée à trois niveaux complémentaires : l'emploi au sein des PTCE, la sécurisation des parcours socio- professionnels en interne PTCE, et la contribution plus large du PTCE au renforcement qualitatif et quantitatif des marchés du travail locaux.

1. L'emploi au sein des PTCE

Les PTCE ne dépassent pas la catégorie des TPE / PME mais constituent déjà des « regroupements » d'employeurs importants sur leurs territoires. L'étude conduite par le Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire (RTES)⁶ identifie un profil médian de PTCE regroupant 11 structures salariant 110 personnes pour un budget consolidé de 5 Millions d'Euros.

Au-delà de la difficulté à quantifier de manière lisible et cohérente les emplois au sein d'un PTCE, il y a un enjeu majeur à examiner la qualité des emplois au sein des entreprises qui constituent un PTCE, tout particulièrement afin de voir si cette innovation organisationnelle proposée par l'ESS permet concrètement d'améliorer la qualité des emplois proposée dans l'ESS.

Les emplois portés par la « **cellule d'animation** » d'un PTCE méritent une attention particulière. L'étude conduite par le RTES à partir d'une analyse quantitative de 42 dynamiques de PTCE a permis d'en pointer quelques caractéristiques. Il s'agit de projets jeunes, encore « en émergence », qui ne présentent pas encore un fonctionnement économique stabilisé pour soutenir sur le long terme leurs fonctions d'animation, d'ingénierie de projets de développement. Leurs cellules d'animation sont animées en profil médian par 2 ETP, centrés sur des fonctions d'animation du développement local, du développement économique et sur la production de services en soutien aux structures membres du pôle. Le premier profil recruté dans une cellule d'animation est celui de « coordinateur-trice ». Le second est souvent centré sur une fonction de chargé de développement pour les structures membres du PTCE.

Ces emplois portés par la cellule d'animation d'un PTCE, dont on voit qu'ils sont difficiles à stabiliser, sont-ils porteurs d'innovations en ce qui concernent les métiers exercés (contenu de l'emploi), les conditions d'emploi, de travail, et les relations sociales ?

⁵ Il semble important d'appréhender le potentiel de création, de consolidation d'emploi et de sécurisation des parcours des PTCE au regard des domaines d'activités qu'ils investissent et des modèles socio-économiques qui les sous-tendent. La note de synthèse des études sur les PTCE réalisée par le Labo de l'ESS en 2014 identifie quelques grands secteurs investis par les PTCE : bâtiment (notamment écoconstruction), alimentation et agriculture durable, culture et des industries créatives et éco-activités.

⁶ Etude du RTES conduite entre fin 2013 et début 2014 avec l'Atelier Coopératif. Retrouvez les "Repères" sur [Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE](http://rtes.fr/Etude-PTCE-et-collectivites) : <http://rtes.fr/Etude-PTCE-et-collectivites>

2. Les parcours socio-professionnels au sein d'un PTCE

Le développement des coopérations inter-entreprises et notamment des PTCE invitent à **questionner les parcours socio-professionnels** au sein même des dynamiques de coopération.

La sécurisation des parcours socio-professionnels recouvre tout ce qui contribue à :

- sécuriser les transitions socio-professionnelles dans un contexte d'instabilité de l'emploi (en permettant de rétablir des éléments de continuité relatifs aux revenus, emplois, droits sociaux notamment). La sécurisation des parcours socio-professionnels au sein des PTCE doit ainsi concerner l'ensemble des transitions internes à l'emploi (mutualisation d'emplois, échanges temporaires de postes, passage réversible au temps partiel, etc.), mais également les autres champs de transition rencontrés par les personnes dans leur vie socio-professionnelle : la formation, le chômage, la retraite, les engagements familiaux, les engagements familiaux et bénévoles (associatifs, syndicaux, politiques)⁷.
- garantir et améliorer la qualité de l'emploi dans un contexte d'augmentation de la précarité dans l'emploi (en rétablissant des possibilités de mobilité ascendante, d'avancées en qualification, de temps de travail et de rétribution suffisants, d'amélioration des conditions de travail et de prise en compte des conditions de vie).

Dans quelle mesure les PTCE sont-ils capables de construire des parcours grâce à leurs composantes internes ? Quels types d'action mettent-ils en œuvre au service de la sécurisation des parcours en leur sein ? Comment définissent-ils et mettent-ils en œuvre une stratégie et une politique des RH partagées entre leurs membres ?

La formalisation de fonctions supports RH à destination membres, la définition de modalités de passerelles entre les membres des PTCE sont des indicateurs intéressants à ce titre.

Au service de leur développement et de la sécurisation des parcours, les PTCE sont nombreux à déployer ou envisager des solutions de **mutualisation des besoins en main d'œuvre** de leurs membres, permettant de construire des emplois de qualité, à travers la création d'un Groupement d'employeurs (GE) par exemple, ou de **préparer et de qualifier les personnes** à travers la formation ou la mise en place d'un Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).

Lorsqu'ils investissent **l'incubation d'activités** en leur sein, certains PTCE s'appuient sur le cadre des Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) qui proposent à des entrepreneurs un cadre juridique sécurisé à travers un statut d'entrepreneur salarié en CDI.

Il semble important d'étudier la place que prennent dans ces coopérations ces innovations au service de la sécurisation des parcours interne voire externe aux PTCE.

L'étude conduite par le RTES souligne « une forte prégnance de l'Insertion par l'Activité Economique » dans les PTCE interrogés, en particulier ceux qui mettent en avant la dimension sociale ou solidaire de leurs activités.

Au-delà de l'évaluation plus précise de cette **place de l'Insertion par l'Activité Economique**, il serait intéressant d'analyser ses origines : est-elle liée à la place initiatrice que des acteurs de l'IAE ont pu prendre dans le lancement de certaines dynamiques PTCE, en vue notamment de dépasser les cloisonnements des dispositifs d'IAE ? A-t-elle été mobilisée au contraire par des initiateurs de PTCE qui ne venaient pas du champ de l'IAE et voyaient dans les dispositifs et démarches proposés par l'IAE des opportunités au service d'un projet pour le territoire, y compris pour la consolidation de son modèle économique ? Quelle place prend l'enjeu de sécurisation des parcours dans la mobilisation que font ces PTCE de l'IAE ?

Il semble également essentiel de voir quelle fonction joue l'IAE dans une dynamique de PTCE et si elle est mobilisée différemment dans une dynamique de coopérations économiques territoriales, par rapport à des « Groupes économiques solidaires* » intégrés ou par rapport à des SIAE travaillant traditionnellement en lien avec les actrice-s de leurs territoires ?

⁷ Voir à ce sujet les 5 champs de transition selon Gunter SCHMIDT, enrichis de propositions de Bernard GAZIER et de Michel ADAM.

3. Les PTCE et le marché du travail local

Ces innovations portées par les PTCE au service de la sécurisation des parcours en leur sein peuvent aussi apporter des réponses aux territoires, à ses employeurs et habitants, au-delà du périmètre du PTCE.

Les PTCE ayant avant tout vocation à porter un projet de développement économique, solidaire et durable pour le territoire, il apparaît essentiel de voir dans quelle mesure ils contribuent à renforcer qualitativement et quantitativement le marché du travail local.

Là encore, l'emploi et le parcours socio-professionnel peuvent être replacés dans un champ plus large, intégrant tous les types de transitions professionnelles vécues sur le territoire et leurs liens aux PTCE⁸. Cela implique d'avoir une visibilité sur la réalité des parcours socio-professionnels vécus sur les territoires, leurs « failles », c'est-à-dire les transitions qui présentent le plus de risques sans qu'aucune réponse n'y soit apportée. C'est à partir d'un tel diagnostic que les innovations des PTCE et leur contribution à l'émergence et à la stabilisation de solutions pour l'emploi et la sécurisation des parcours socio-professionnels peuvent être étudiées.

Au-delà du PTCE et de ses membres, quelles propositions peuvent porter les PTCE en vue de consolider de nouvelles formes d'emplois et de sécurisation des parcours socio-professionnels sur leur territoire, en vue d'anticiper ses évolutions et préparer ses emplois et compétences de demain ?

De nombreuses expériences peuvent alimenter ces travaux :

- Services de PTCE à l'attention des territoires voire au-delà : Gestion Prévisionnelles des Emplois et Compétences territoriales (GPECT) ; structuration du modèle économique d'une filière sur un territoire ; expérimentation de nouveaux métiers et formalisation de référentiels métiers, etc.
- Offres de services RH formulées par des PTCE à l'attention d'un ensemble d'employeurs du territoire (et non plus uniquement des membres du PTCE) : mutualisation de besoins de main d'œuvre ou de besoins de qualification, sous forme de GE et de GEIQ par exemple ; « banques de compétences » ; professionnalisation et appui conseil aux employeurs ; fonction de RH partagée pour les TPE - PME ; ingénierie et offre de formation.
- Services à l'attention des personnes : appui à la reconversion professionnelle ; appui à la création d'activités économiques, mutualisation de fonctions supports à la création d'activités et sécurisation des trajectoires professionnelles d'entrepreneurs-ses du territoire ; localisation de formations accessibles aux habitants.

* Un Groupe Economique Solidaire (GES) est un groupement d'entreprises solidaires liées par un projet collectif de contribution à la création d'activité économique sur le territoire. Les GES se composent notamment d'entreprises conventionnées « Insertion par l'Activité Economique ».

Les caractéristiques d'un GES :

- une offre de services coordonnée
- une stratégie globale de valorisation et de dynamisation des compétences et des emplois
- une gouvernance unifiée
- une logique de mutualisation de ressources et de moyens
- une communication globalisée.

Définition proposée par COORACE (voir la Plaquette de présentation des GES téléchargeable sur www.coorace.org).

⁸ Voir à ce sujet les 5 champs de transition selon Gunter SCHMIDT, enrichis de propositions de Bernard GAZIER et de Michel ADAM.

POUR UNE COMMUNAUTE APPRENANTE « PTCE EMPLOI ET SECURISATION DES PARCOURS SOCIO- PROFESSIONNELS »

Pour approfondir et soutenir la contribution des PTCE à la création d'emploi et la sécurisation des parcours socio-professionnels sur les territoires, avec le soutien de la Fondation de France, **COORACE animera en 2015-2017 une communauté apprenante « PTCE Emploi et sécurisation des parcours socio-professionnels »** dans le cadre la démarche nationale PTCE animée par le Labo de l'ESS avec COORACE, le CN CRES, le RTES et le MES.

Cette communauté apprenante a pour ambition de :

- Mettre en réseau des initiatives de PTCE souhaitant travailler sur la question de l'emploi et de la sécurisation des parcours socio-professionnels, quels que soient les secteurs d'activité que ces initiatives investissent.
- Caractériser, capitaliser et illustrer la contribution des PTCE à la création, consolidation d'emplois durables et à la sécurisation des parcours socio-professionnels

Cette communauté s'appuiera sur l'engagement dans le temps (sur une période de deux ans minimum) d'une douzaine initiatives de PTCE volontaires pour travailler, à partir de leurs expériences et projets, sur la contribution des PTCE à l'emploi et à la sécurisation des parcours. Elle restera ouverte en continue à la contribution d'autres initiatives intéressées ou souhaitant rejoindre la communauté.

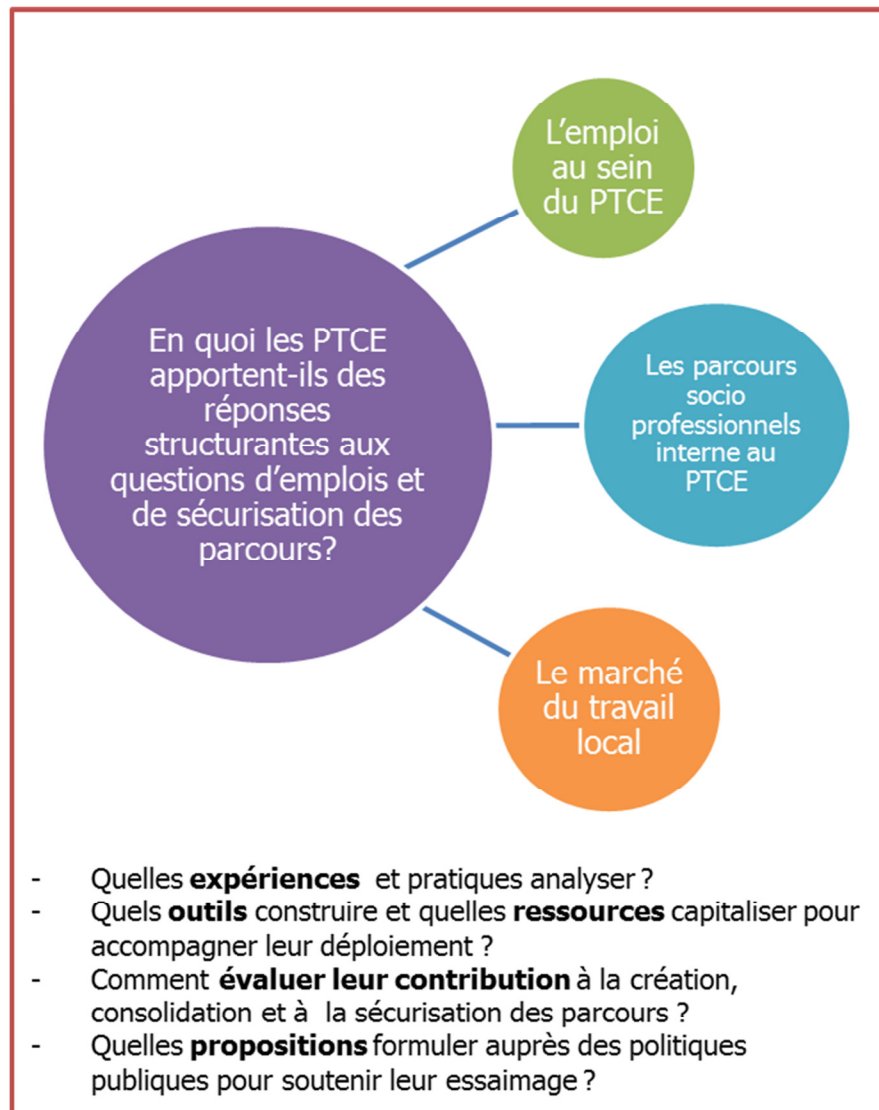
Son animation sera portée par COORACE avec l'appui du Labo de l'ESS pour ses travaux de coordination et de capitalisation de recherches et d'études autour des PTCE. Elle s'appuiera pour ses travaux sur les compétences de chercheurs, praticiens et partenaires afin de contribuer à ses travaux d'exploration et de capitalisation.

La dynamique proposée pour l'animation de cette communauté est celle d'un **cycle de visite apprenantes**, au rythme d'une tous les 3-4 mois qui permettront :

- L'analyse croisée d'expériences et d'innovations portées par des dynamiques de coopération autour de l'enjeu de l'emploi et de la sécurisation des parcours.
- La construction de savoirs et d'outils collectifs, grâce à des temps de prise de recul et d'apports en analyses qui pourront s'alimenter de contributions de personnes ressources, à partir des trois niveaux d'analyse proposés plus haut.

Ces travaux visent également à construire des propositions en direction des politiques publiques pour soutenir le déploiement des solutions structurantes proposées par les PTCE en termes d'emploi et de sécurisation des parcours socio- professionnels.

En synthèse, voici ci-dessous une représentation des problématiques et clefs d'analyse proposées pour la communauté apprenante « PTCE emploi et sécurisation des parcours socio-professionnels ».



Problématiques et clefs d'entrées de la communauté apprenante « PTCE Emploi et sécurisation des parcours socio professionnels »

Vous souhaitez rejoindre la communauté apprenante PTCE Emploi et Sécurisation des parcours socio-professionnels ?

Nous vous proposons **manifestez votre intérêt d'ici le 2 mars 2015**, à partir de la trame de réponse téléchargeable sur les sites www.ptce.fr et www.coorace.org.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Anne Claire PIGNAL

Service Recherche & Innovation sociale - COORACE

territoires@coorace.org / 01 49 23 70 54